



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 7389

## Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de M. le Premier ministre sur l'organisation de la conférence sur l'alimentation, annoncée le 2 février 2012 par le président de la République, afin de réunir toutes les parties prenantes pour définir les actions d'éducation au goût et à la nutrition, notamment en milieu scolaire, pour prévenir l'obésité infantile. Il souhaite connaître le calendrier d'organisation de cette concertation, ainsi que les acteurs économiques et associatifs, ainsi que les ministères qui participeront aux discussions.

## Texte de la réponse

La question de l'éducation au goût et à la nutrition est au coeur de la politique publique de l'alimentation. Le 12 décembre dernier, à l'occasion du renouvellement du Conseil national de l'alimentation, le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a annoncé, avec le ministre délégué à l'agroalimentaire, le cadre renouvelé de mise en oeuvre de cette politique publique : les actions en faveur des jeunes constituent un axe prioritaire de la politique que le Gouvernement souhaite mettre en oeuvre. Parce que c'est dès le plus jeune âge que s'acquièrent les bonnes habitudes alimentaires, le Gouvernement souhaite placer la jeunesse au centre d'un dispositif d'éducation à l'alimentation et de promotion d'un comportement alimentaire équilibré. Le repas, avec sa structuration, ses rythmes et ses rites, la diversité de ses produits et le souci d'adapter les quantités consommées aux besoins de chacun, sont autant de leviers de prévention et de sensibilisation auprès de la jeunesse. Par ailleurs, afin de favoriser le rapprochement des jeunes générations avec un secteur porteur d'emplois, une attention particulière sera portée à la transmission des savoirs, à la valorisation des métiers, des parcours et des formations initiales et continues de ces filières qui recrutent. Il importera aussi de tisser des partenariats en particulier avec les collectivités territoriales, les acteurs économiques et associatifs, pour que des initiatives locales soient favorisées et fédérées.

## Données clés

**Auteur :** [M. Lionel Tardy](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7389

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 octobre 2012](#), page 5607

**Réponse publiée au JO le :** [8 janvier 2013](#), page 179